

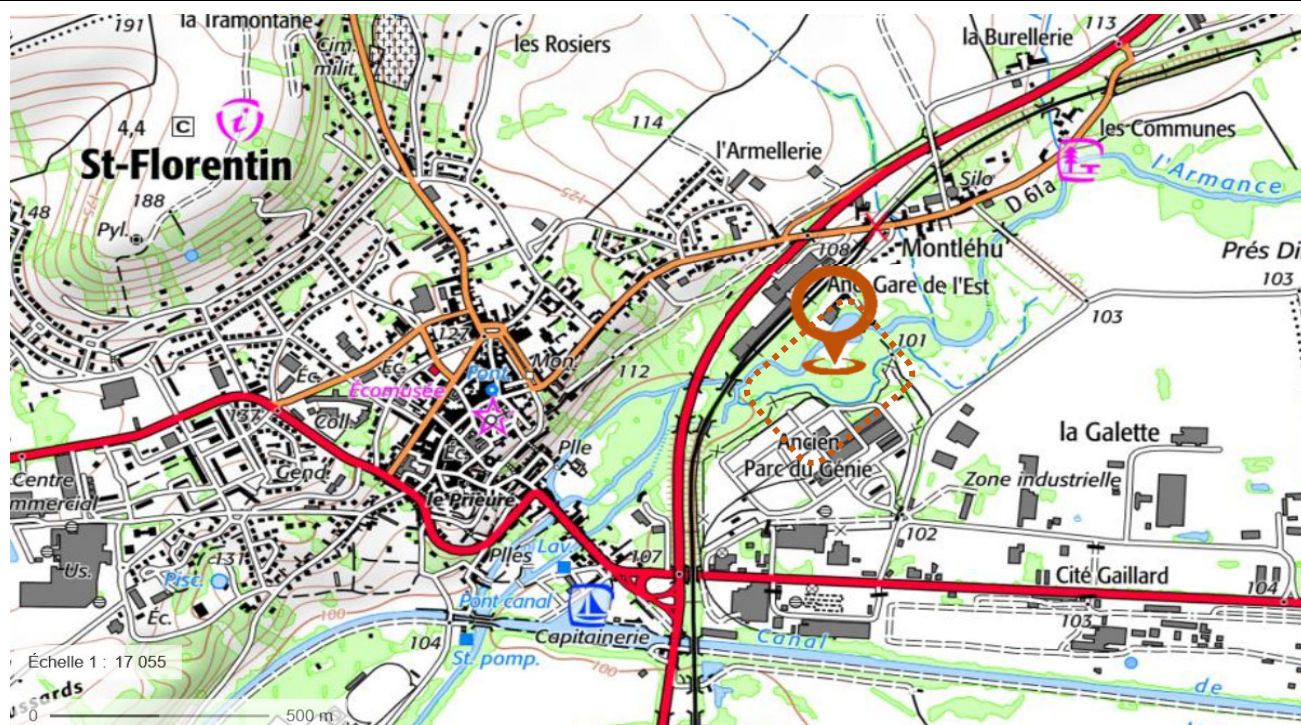


Restauration des zones humides et du champ d'expansion des crues de l'Armanche au droit de l'ancien camp militaire de Fossé Cailloux



RIVIERE	Armanche	Superficie concernée : 2 ha
COMMUNE (S)	ST FLORENTIN	Volume potentiellement stockable : 20 000 m ³
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon	

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

Dans les années 1970, l'Armanche a subi de très importants travaux hydrauliques de rectification et de curage ; les pâtures ont été drainées. Le lit mineur de l'Armanche est en grande partie recalibré et/ou rectifié. Associé au surcreusement, dans le but de drainer davantage la nappe alluviale, ces travaux d'aménagement hydraulique plus ou moins anciens ont conduit à l'augmentation de l'énergie cinétique de l'Armanche, aggravant ainsi l'incision du lit mineur au sein du lit majeur, et réduisant l'espace de mobilité du cours d'eau. Les principales conséquences de ces aménagements sont la perte de la biodiversité spécifique des hydrosystèmes de la vallée alluviale, ainsi qu'une suppression de leurs services écosystémiques. De plus, le champ d'expansion de crues est réduit et moins souvent mobilisé.

Objectifs visés

Le principal objectif des travaux consiste à élargir le lit moyen du cours d'eau par l'évacuation des remblais présents. Au sein du chenal d'écoulement des crues, des milieux humides de type annexes hydrauliques seront créés. Cette première tranche de travaux est un préalable, à l'opération de reméandrage présenté ci-après, prévue à l'automne 2023.

Ce dossier porte donc sur la demande de financement de la phase travaux de 1ère tranche de travaux.

Cette opération permettra :

- De restaurer sur près 2 ha du champ d'expansion des crues de l'Armanche à l'amont immédiat de St Florentin (zone à enjeu fort dans cadre de la prévention des inondation) par l'évacuation d'environ 20 000 m3 de matériaux,
- De ralentir les écoulements en crue,
- De recréer des zones humides permettant de soutenir les étiages de l'Armanche,
- De recréer un champs alluvial connecté au cours d'eau,
- De créer une noue connectée au cours d'eau,
- De diversifier les habitats humides,
- ...

Enjeux sur les parcelles concernées

Friche militaire

Nature de l'intervention

Supprimer des remblais situés dans le lit majeur

Créer des annexes hydrauliques

Conditions d'exécution

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
 Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
1-Travaux de terrassement	oct-22	déc-22	356 304,00 €
2-Dépenses annexes	oct-22	déc-22	2 400,00 €
3-Animation / Maitrise d'œuvre	janv-21	déc-22	39 457,44 €
		TOTAL	398 161,44 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
1	356 304,00 €	285 043,20 €				71 260,80 €	20%
2	2 400,00 €	1 920,00 €				480,00 €	20%
3	39 457,44 €	31 565,95 €				7 891,49 €	20%
TOTAL	398 161,44 €	318 529,15 €	- €	- €	- €	79 632,29 €	20%